



ENTENTE INTERDEPARTEMENTALE  
AIN - ISERE - RHONE - SAVOIE  
POUR LA DEMOUSTICATION

## M A R C H E D E P R E S T A T I O N S

**Personne publique contractante :** E. I. D. A. I. R. S., représentée par son Président,  
Monsieur Denis VERNAY

**Objet du marché :** épandage de pesticide biologique par hélicoptère

**Date :** 05.03.2007

MARCHE PUBLIC passé selon une procédure adaptée avec publicité et mise en concurrence.

**Nom, prénom et qualité du signataire**

Monsieur D. AURY, Président Directeur Général de la société GIRAGRI 17

**Adresse professionnelle et téléphone**

11, Rue Diderot  
17460 Thénac  
Tél. : 05.46.92.20.23  
Fax : 05.46.92.21.46

**Agissant pour le compte de la société**

GIRAGRI 17  
11, Rue Diderot  
17460 Thénac  
SIRET n° 32936902900023  
RCS 84 B 15  
Agrément PC00013 du 20.06.1996

**Fournitures et prix**

La société contractante s'engage à mettre à disposition de l'E.I.D. un hélicoptère et son pilote, dès lors que les services de l'E.I.D. en auront fait la demande par téléphone et télécopie de la manière suivante :

- pré-alerte de traitements envisagés 8 jours avant les opérations,
- confirmation 72 heures avant le début des opérations.

La société contractante s'engage également à transmettre à l'E.I.D. le rendu GPS des traitements effectués.

**Tarifs des prestations**

- forfait de mise en place : 900,00 € HT
- épandage : 23,50 €/ha HT

Les prix sont réputés fermes.